

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JANVIER 2014

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

1 - Rapport moral et rapport d'activité

2 - Rapport financier

- Compte de résultat simplifié de l'exercice 2012 / 2013
- Bilan simplifié du même exercice
- Budget prévisionnel 2013 / 2014

3 - Rapport des travaux de la Commission de contrôle des comptes

4 - Fixation du montant de la cotisation 2014 / 2015

5 - Questions diverses

6 - Renouvellement du tiers sortant des administrateurs.

Le président, José Cubero, ouvre l'assemblée générale en remerciant tous les présents, venus très nombreux. Le nombre d'adhérents étant de 1061, le quorum est de 354, il est largement atteint puisque le nombre des votants présents ou représentés est de 432.

Rapport Moral

Le président rappelle les objectifs de l'association, en particulier l'acquisition et la pérennisation d'une culture générale ouverte au plus grand nombre. C'est la « colonne vertébrale » de notre activité. Elle se déroule dans un esprit de solidarité, d'amitié et d'éthique. Tous sont accueillis sans distinction, la cotisation annuelle restant raisonnable eu égard à l'éventail des activités proposées qu'elles soient intellectuelles ou physiques.

Il constate également que des liens de convivialité se sont construits au fil du temps permettant aux adhérents de conserver des liens sociaux ou de rompre certaines situations d'isolement dues à des aléas momentanés de la vie. Le taux de renouvellement des adhésions est de 80 %, ce qui conforte les options prise par le conseil d'administration.

Il rappelle également le rôle prépondérant que jouent les adhérents dans le rayonnement de notre association et dans la reconnaissance du rôle social qui lui est reconnu au niveau du département.

En conclusion, il espère que tous, nous gardions une soif d'apprendre, de comprendre le monde complexe dans lequel nous vivons, et de conserver ainsi notre esprit de jeunesse.

Rapport d'activité

Le président expose le rapport d'activités 2012 / 2013, tel que le prévoient les statuts. Il fait un bref rappel de l'évolution des effectifs depuis la création en octobre 2004.

Quelques repères :

Année universitaire 2004 / 2005 : 515 adhérents

2009 / 2010 : 882 adhérents

2012 / 2013 : 1043 adhérents

Au 14 décembre 2013, date d'envoi des convocations à l'assemblée générale, il y avait 1061 adhérents.

Il rappelle également la genèse de l'association créée par Jean Haillet, qui, avec volonté, pugnacité et beaucoup de travail a créé l'Université du Temps Libre de Tarbes et Bigorre en octobre 2004. Au cours des années suivantes, l'éventail des possibilités s'est développé en liaison avec des professeurs reconnus pour leurs compétences, des conférenciers et des intervenants ponctuels venant compléter l'offre des savoirs.

Les actions 2012 / 2013 et les approfondissements de l'année 2013 / 2014

Elles concernent surtout le dédoublement de cours de langues et la réflexion engagée par une commission spécifique au sein du CA sur l'adaptation de ces cours au cadre préconisé par l'Union européenne (UE). Les 3 modules I, II, III du cadre européen, avec l'assentiment des professeurs concernés, ont été mis en place en octobre 2013. Les langues représentent 35 heures de cours hebdomadaires.

L'année universitaire 2013 / 2014 étant bien entamée, il est fait référence, en langue notamment

- à la création d'un module d'arabe et de sessions de conversation, en anglais, sur la culture anglo-saxonne.

Autres domaines explorés :

- la création d'un module concernant les arts et la culture hispaniques, « Une œuvre, un destin »; ce cours est dispensé en français.
- l'histoire de l'art qui est maintenant assurée par 2 intervenants différents et compétents.
- 2 communications, confiées à Mme Adriana Cosma, Roumaine, sur la culture et l'art en Roumanie.
- lors des randonnées la recherche des conditions de sécurisation des participants est permanente grâce à l'effort de formation des encadrants et à l'utilisation de matériels adéquats (trousses de secours, GPS,...). Le président rappelle que les encadrants sont tous des bénévoles, conscients des responsabilités lors de chaque sortie. Ils permettent, chaque semaine et pendant la plus grande partie de l'année à plusieurs groupes d'explorer notre massif montagneux.

Les voyages

Le président rappelle que des voyages peuvent être proposés par les professeurs mais l'UTL-TB, en tant qu'association, n'organise pas de voyages. Elle permet simplement une

diffusion de l'information dans ses tableaux d'affichage, les tours opérateurs étant professionnellement les organisateurs des voyages à partir d'une commande.

A cet effet, le conseil d'administration a rédigé une Charte des voyages qui précise les rôles et responsabilités des acteurs du voyage. Cette charte a été communiquée aux professeurs.

Par ailleurs, afin de permettre un meilleur confort d'écoute des participants, l'UTL a fait l'acquisition en juin 2013 d'un complément d'audioguides (35 appareils) qui sont loués pour la somme modique de 10 euros par voyage.

Les partenariats

Beudéan

Pendant l'année 2012 / 2013, un partenariat s'est développé avec Beudéan et le musée Larrey.

Il a donné lieu à 2 journées de débats organisées au printemps dernier par José Cubero et Jean-François Soulet. Au vu du succès remporté auprès des présents, ce type d'action sera poursuivi et développé. Ainsi, Jean-Marie Lefrançois, professeur de littérature, a organisé en janvier 2014 une rencontre dont le thème portait sur Camus et l'Algérie.

D'autres rencontres « beudéanaises » sont encore prévues pour le printemps sur les thèmes traités en histoire et géopolitique, voire d'autres opportunités liées à l'actualité. Le contenu des quatre journées programmées sera communiqué par José Cubero et Jean-François Soulet.

L'Association « livres et rencontres », dont Jean-François Soulet est le président, a permis une rencontre avec Mathieu Guidère, spécialiste du monde arabe. Son intervention, sous forme de conférence, a rencontré un vif succès.

L'Atelier imaginaire, dont le président est Guy Rouquet, a permis la présentation de deux œuvres par leurs auteurs en octobre dernier (Abdelkader Jdemaï, écrivain algérien et Vénus Khoury-Ghata, poétesse libanaise).

Les cordées de la réussite, opération nationale de découverte dans les domaines culturels et artistiques, est destinée à des lycéens scolairement sélectionnés mais peu intégrés socialement et culturellement dans ces domaines. Il s'agit, dans un cadre institutionnel, de leur permettre d'accomplir ensuite un parcours universitaire dans des conditions plus favorables. Jean Marie Lefrançois sera l' « initiateur » pour la partie Théâtre.

Le Parvis, le secrétariat continue à vendre des tickets de cinéma au tarif de 4.50 euros. Une ébauche de partenariat est envisagée pour la projection de films en liaison avec les cours ou les conférences (URSS, Russie, Afrique, Amérique latine).

La participation à un spectacle, "Discours de la servitude volontaire", d'Etienne de La Boétie, les 20 et 21 janvier. Trois professeurs de l'UTL (deux intervenants, un modérateur) participeront en fin de spectacle à un débat et à un échange avec le public.

Perspectives pour l'année 2014 – 2015

3 axes sont envisageables,

la création d'un ciné-club associé ou non avec des cours

l'approfondissement des sujets concernant les disciplines scientifiques

la mise en place d'une activité de marche en plaine ou en piémont avec découverte de l'environnement et du patrimoine

La mise en place de toutes les activités proposées et des projets envisagés n'est possible que grâce à l'engagement des bénévoles, des professeurs et des élus de l'association.

Nos seules ressources financières consistent dans les cotisations. C'est la condition de l'indépendance de l'association et des choix faits dans les diverses activités.

Néanmoins, l'UTL-TB bénéficie, en tant qu'association ouverte au plus grand nombre, d'un soutien matériel de la part de la ville de Tarbes. Une aide qui se traduit par la mise à disposition gracieuse des locaux du secrétariat, de salles de réunion à l'Arsenal pour nos besoins de fonctionnement interne, de la salle des Arts martiaux pour la gymnastique et du Théâtre des Nouveautés pour deux représentations annuelles de l'atelier théâtre de Mercedes Tormo.

N'oublions pas non plus les deux prêts annuels de son auditorium qui sont consentis par la CCI pour notre réunion de prérentrée et pour l'assemblée générale .

Nous tenons à les en remercier.

Cette aide matérielle très importante pour notre budget permet aussi d'aborder la question de locaux spécifiques à l'UTL-TB. Certains d'entre vous ont entendu évoquer à plusieurs reprises l'éventuelle possibilité de posséder nos propres locaux. Libre cours l'a aussi évoquée dans sa dernière édition. La création d'une commission « Locaux » dès le mois de février 2013 au sein du CA a permis d'entreprendre quelques démarches et de rencontrer d'éventuels futurs partenaires (en particulier maire de Tarbes et président de la CCI). Il ressort de ces rencontres et de notre réflexion que la possession ou la location de locaux n'est pas une solution adaptée au regard de notre type de fonctionnement et de nos moyens financiers. De plus, nous aurions alors les charges afférentes au propriétaire ou au locataire. A l'heure actuelle, nous utilisons des locaux et leur équipement à l'IUT, à l'ESPE, au STAPS, à l'Ecole des Danses. Des conventions annuelles d'utilisation nous lient à ces structures universitaires. Les relations que nous entretenons avec elles sont bonnes. Pour le court et moyen terme, nous envisageons de maintenir cette solution.

Mais en même temps, une commission dite "Prospection", mise en place depuis environ un an au sein du CA, étudie les évolutions prévisibles de l'UTL, tant au niveau des activités que des effectifs, avec les conséquences qui peuvent en découler et les éventuelles adaptations.

Le président après avoir évoqué l'ensemble des activités passées et dressé les perspectives passe la parole à Jacqueline Denjean, trésorière. Il en profite pour rendre hommage à l'immense travail qu'elle accomplit depuis de nombreuses années.

Le président met aux votes le rapport moral et le rapport d'activités

Ils sont votés à l'unanimité.

Rapport financier,

Rapport de l'expert-comptable

La trésorière présente le bilan simplifié de l'année 2012 / 2013, le compte de résultat simplifié de cette même année. Elle fait ensuite lecture du document d'analyse de cet exercice établi par l'expert-comptable de l'association. Les remarques de l'expert-comptable sont positives quant à la gestion puisque le bilan comptable fait ressortir un équilibre entre recettes et dépenses sous réserve de la prise en compte des amortissements des audioguides.

Rapport de la Commission de contrôle des comptes

Il est lu par Monique David membre de la commission avec Pierre Alonso et Pierre Celhay.

Les conclusions de l'analyse sont relatives à l'exercice clos le 31 août 2013. La commission n'a aucune remarque à faire sur le compte rendu des travaux lu par Jacqueline Denjean. Elle souhaite néanmoins faire les observations suivantes :

- Elle constate un léger déficit entre les charges d'exploitation, 170.347 euros et les produits, 165.504 euros soit 4 842 euros. C'est une amélioration par rapport à l'exercice précédent qui était de 10 554 euros. Elle souhaite que l'association résorbe ce déficit sous peine de voir ses activités mises en danger.
- Elle fait remarquer que depuis 2009, toute association est tenue d'estimer le coût de ses bénévoles. Les charges que l'association n'a pas eu à supporter sont de l'ordre de 21 800 euros : abandon par les bénévoles d'indemnités kilométriques, abandon de rémunération par 5 professeurs. Remarque : les prêts gracieux de locaux n'ont pas été chiffrés.
- L'augmentation du nombre d'adhérents entraîne une augmentation des charges du fait des dédoublements des cours de langue et des locations supplémentaires. Si le poste « cotisation » a progressé de 16 776 euros, ce montant a presque été absorbé par les coûts engendrés par ces augmentations. Le fonds de roulement ne s'est amélioré que de 600 euros.
- La trésorerie correspond à 3 mois de dépenses ce qui est trop juste pour les activités de l'association. Le niveau des fonds propres devra être amélioré pour permettre une gestion plus sereine. Augmenter régulièrement et raisonnablement le niveau des cotisations est indispensable pour conserver notre outil de culture, de connaissance et de rencontre.

En conclusion la commission recommande d'approuver les comptes présentés par la trésorière au nom du conseil d'administration.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Cotisations 2014 – 2015

Compte tenu des perspectives d'activités nouvelles, le président propose pour la rentrée prochaine une cotisation annuelle à 175 euros. Une augmentation, fait-il remarquer, qui va aussi dans le sens des préconisations exprimées par la commission de vérification des comptes.

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le président remercie l'assemblée générale pour ces votes. Il propose alors à cette dernière d'approuver le dossier à déposer auprès des services fiscaux pour une mention « d'association d'intérêt général » qui permettra une déduction d'impôts pour les adhérents.

Motion adoptée lors de l'Assemblée générale du 14 janvier 2014

L'Assemblée générale ordinaire statutaire, convoquée le 14 janvier 2014 dans les locaux de la CCI, à Tarbes, mandate le Conseil d'administration et son président afin de présenter aux services fiscaux compétents la demande d'agrément pour obtenir le statut d'association d'intérêt général.

Motion adoptée à l'unanimité

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant des administrateurs

Conformément à la modification des statuts de l'association qui, votée en mai 2013, prévoit le renouvellement par tiers des administrateurs, il a été procédé au tirage au sort de 5 d'entre eux en décembre dernier.

Les sortants sont : Annie Amer, Geneviève Celhay, Andrée Elicequi, Jean François Soulet, Alain Ros. Ils se sont représentés au suffrage de l'Assemblée. Aucun autre candidat ne s'est manifesté. Les élections sont ouvertes à bulletins secrets.

Le président remercie les participants pour leur présence et les invite à déguster la galette des Rois.

Le dépouillement terminé, le président donne connaissance des résultats : les 5 candidats sortants sont réélus.

Annie Amer : 420 voix, élue

Geneviève Celhay : 431 voix, élue

Andrée Elicequi : 431 voix, élue

Alain Ros : 432 voix, élu

Jean-François Soulet : 430 voix, élu.

La secrétaire

Le Président

